

Présents : Mmes Brigitte BRICOUT, Nicole MAGALLON et Agnès PISSY ; MM Grégoire DELABRE , Christian EVEQUE, Bruno HEMERY, Christian PIETAIN, Jean-Pierre TILLY et Christian VANWONTERGHEM.

Absent excusé : M. Jonathan LANCELOT

Secrétaire de séance : M. Christian PIETAIN

Le conseil municipal...

Valide...

- le procès verbal de la séance du 15/04/2016.

Délibère favorablement...

- pour un avis défavorable à l'arrêté de périmètre du schéma départemental de coopération intercommunale ;
- pour retenir la proposition de devis de la société COSOLUCE pour le renouvellement du logiciel de comptabilité, à l'exclusion des modules relatifs à l'état civil et à la gestion du cimetière, et demande au maire de signer l'engagement ;
- pour la signature la convention de prêt de matériel avec la communauté de communes de Tallard Barcillonnette.

Décide

- de retenir, sous réserve d'une étude plus approfondie, les propositions figurant dans le projet de l'ONF pour l'aménagement de la forêt communale ;
- des suites à donner au cambriolage intervenu dans la maison des cantonniers et au vol du matériel communal ;
- d'organiser une réunion publique en septembre, quand les projets en préparation auront progressé ;
- de la parution prochaine d'un numéro de Barci Info.

Est informé...

- des nouvelles règles applicables aux marchés publics et des conséquences de ces dispositions sur la conception des projets municipaux ;
- des nouvelles conditions d'attribution des subventions aux communes par le Département et la Région, telles qu'elles ont été présentées aux maires à l'occasion de réunions récentes ;
- des actions menées avec d'autres maires du territoire, suite à la parution de l'arrêté de périmètre du schéma départemental de coopération intercommunale ;
- de l'attribution, par le Département, d'une subvention de 7000 € pour le programme de voirie communale, relatif à l'adaptation de la voie menant à la mairie, afin de rendre celle-ci accessible ;
- des éléments nouveaux apportés par la commission « bergerie » (installation programmée d'une entreprise, abandon du projet d'installation en lien avec la culture de framboises, nouveaux devis recueillis, orientation du projet énergie...) ;
- de l'avancement du dossier pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux recevant du public et du coût prévisionnel des travaux qui s'établit à 17000 € ;
- de l'état d'avancement des opérations en cours (toiture de la grange, réfection du mur de l'ancien four, réparation des dégâts du Monte Carlo, branchement de particuliers au réseau d'eau potable, petits travaux d'entretien...) ;
- de l'apparition d'une fissure apparue sur le mur de soutènement de la route près de

l'église dont l'existence ne paraît pas remettre en cause la solidité de l'ouvrage et qui a été signalée au département ;

- des nouvelles possibilités offertes par la loi permettant d'annexer à la carte communale un document ayant valeur de règlement qui a, dans certains cas, fait renoncer certaines communes à l'élaboration d'un PLU ; le conseil municipal décide de mener une réflexion sur ce sujet.

Demande...

- au maire de réactualiser le dossier « contrat régional d'équilibre territorial » visant la production d'énergie par la commune, afin d'assurer sa conformité aux nouveaux cadres ;
- à la commission « bergerie » de prendre acte des difficultés de mise en œuvre du projet agricole et de travailler, en préalable à toute action, à la recherche de porteurs de projets ;
- à la commission « travaux » de suivre les aménagements du parvis de la bergerie en coordination avec les installations électriques ;
- au maire de remercier Mme la Députée pour l'attribution au projet « bergerie » de 10 000 € au titre de la réserve parlementaire ;
- au maire d'interroger les services départementaux sur l'opportunité de saler la RD 20 en aval du village pendant la période hivernale, compte tenu des conséquences dommageables de cette opération au regard de son intérêt réel pour la sécurité des usagers.

Rappel : prochain conseil municipal le 17 juin 2016 20h30, précédé, à 18h30, par une présentation par « Énergies renouvelables du Gapençais ».

Maire Le secrétaire de séance

Le

C. PIETAIN
JP TILLY